

L'évolution de l'emploi en Algérie, quelles tendances ?

Rencontre GPN
Alger 28 – 30 novembre 2006.

K. BENMOUFFOK, Consultant.

L'objet du travail présenté ici est d'essayer de situer la question de l'emploi en Algérie durant les dernières années en relation avec les transformations ayant affecté le système économique-social et leurs effets récents sur le marché du travail.

Plusieurs travaux – dont la presse nationale s'est largement fait écho - ont été réalisés depuis 2000 – 2002, tant par les organismes publics que par des bureaux d'études et, encore récemment, par le BIT (1), s'accordant tous sur un point central : la difficulté de saisir la mesure de l'emploi et son corollaire, le chômage, du fait de la faiblesse du système d'information statistique et de la discordance et la dispersion des données.

Cela est d'autant plus dommageable que l'ampleur et l'accélération des changements dans la structure et l'organisation de l'économie produisent des conséquences profondes et durables sur les conditions du travail et des effets à long terme difficilement réversibles sur les politiques de l'emploi et de la formation.

Les phénomènes les plus apparents sont l'extension de la précarité, la prédominance déjà relevée de l'emploi informel, l'expansion du travail des femmes, le rétrécissement de la sphère du droit et de la légalité.

Au delà des chiffres sur la situation de l'emploi, objet de controverses, c'est davantage l'examen des tendances du marché du travail qui retiennent l'attention du fait de l'instabilité des politiques globales dans le contexte de la transition à l'économie de marché, des lenteurs et retards qui l'affectent.

Le cadre macro économique a fortement pesé depuis 20 ans sur l'état dans lequel se trouve le marché du travail aujourd'hui.

Le Plan d'Ajustement Structurel initié en 1994-95 continue de produire ses effets sur la compression des dépenses sociales et l'extension de la pauvreté alors que

l'amélioration des ressources financières a la faveur du bond des prix des hydrocarbures depuis 2000 a permis de renouer avec la croissance de l'emploi.

L'insertion dans le processus de globalisation (l'Accord d'Association a l'Union Européenne et négociation pour l'adhésion a l'OMC) ne produit toujours pas les effets attendus sur l'investissement et la création d'emplois.

La modification de la structure de la population (déclin de l'accroissement et l'élévation du niveau d'éducation) a porté au pic les arrivants sur le marché du travail - particulièrement les femmes - a partir de 2001.

Les caractéristiques de l'Emploi en Algérie.

En attirant encore l'attention sur la fiabilité des chiffres, on retiendra les données officielles de l'Enquête Main d'œuvre 2003 de l'ONS pour l'appréciation de la situation de l'emploi et celles du Commissariat a la Planification et a la Prospective pour l'estimation de l'offre. Le secteur de l'Agriculture sera traite a partir du Recensement général de l'agriculture de 2000.

La population est estimée en 2000 à 31,4 millions d'habitants, dont 50,5 % d'hommes pour 49,5 % de femmes et près de 62% de cette population réside en milieu urbain. Le taux d'accroissement naturel de la population est passé de 2,5% en 1990 à 1,5%.

La tranche d'âge de 0-14 ans a diminué de 45% en 1987 à 32% en 2002.

Evolution de la population 1998 - 2003

	Population totale	En âge de travailler	Population active
1998	29 273 000	16 733 000	8 326 000
<i>Femmes</i>	<i>14 472 000</i>	<i>8 289 000</i>	<i>871 000</i>
2002	31 357 000	19 219 000	9 305 000
<i>Femmes</i>	<i>15 522 000</i>	<i>9 520 000</i>	<i>1 321 000</i>
2003	-	-	9 540 000
<i>Femmes</i>	-	-	<i>1 355 000</i>

La population active.

L'évolution de la population active entre 1996 (en pleine période d'ajustement structurel) et 2003 (a l'amorce de la stabilisation) est caractérisée par l'accroissement substantiel de l'effectif des personnes occupées, avec une légère baisse du nombre des chômeurs mais surtout par la modification de la structure de l'emploi au détriment du salariat :

Evolution de la population active 1996 - 2003

	1996	2003	Ecart
TOTAL	7 164 000	8 762 000	+ 1 600 000 22,3%
Employeurs et Indépendants	1 135 000	1 855 000	+ 720 000 63,4%
Salaries Permanents	2 866 000	2 829 000	- 37 000 - 1,3%
Salaries non permanents	673 000	1 515 000	+ 842 000 125%
Aides familiaux	290 000	484 000	+ 194 000 67%
Chômeurs	2 200 000	2 078 000	- 122 000 - 5%

L'amélioration sensible du niveau de l'emploi traduit les conséquences de la déréglementation générale de l'activité économique, notamment la libéralisation du commerce soutenue par les programmes d'aide gouvernementale à la création d'entreprises, les facilités et les avantages octroyés à l'investissement privé, la contractualisation des relations de travail introduite par la législation du travail de 1990, la généralisation de la précarité y compris par les dispositifs d'emplois temporaires mis en place par les pouvoirs publics (ESIL, TIG, TUPHIMO,...).

La structure de la population occupée est également totalement transformée, la part des secteurs directement productifs accusant un très fort recul au profit des services :

Evolution de la population occupée par secteur – 1985 - 2003

	%1985	%2003
Agriculture	25,1	21,1
Industrie	18,2	12
BTPH	23,8	11,9
Services	32,8	54,8
Total	100	100

Les administrations publiques occupant 1,5 millions de personnes sont le plus grand employeur du pays.

Le commerce, avec un million de personnes, est devenu le second secteur d'activité, suivi par les transports, les communications, les banques et assurances, le tourisme et les services marchands.

Le secteur économique public qui comptait 1,2 millions de salariés en 1985, a vu ses effectifs réduits à 420 000.

Le secteur privé a connu une véritable impulsion durant la décennie 1990-2000, occupant 635 000 salariés, constituées dans la quasi totalité de PME, concentrées autour des BTP, du commerce, des transports et communications, des services aux ménages, de l'agro-alimentaire et de micro entreprises de services. Il offrait en 2000 28,2% de l'emploi. Sa contribution à la valeur ajoutée domine celle du secteur public depuis 1998 (53,6%).

PME/PMI en 2000

Taille	Nombre	%	Emploi	%	Moy. /unité
- 9	148 725	93,2	221 975	35	1,49
10 – 19	5 778	3,6	77 082	12,2	13,34
20 – 49	3 322	2,1	99 649	15,7	30,00
50 – 99	997	0,6	67 664	10,7	67,87
+ 100	685	0,5	168 005	26,4	245,26
Total	159 507	100	634 375	100	3,98

L'emploi dans les 5 premiers secteurs d'activité des PME/PMI 2000

Secteur d'activité	Nombre	%	Emploi	%	Moy. /unité
Agro - alimentaire	11 640	10,77	49 488	12,27	4,25
BTP	42 687	39,48	247 243	61,32	5,79
Commerce	26 073	24,11	66 553	16,51	2,55
Transport et com.	14 018	12,97	21 640	5,37	1,54
Services aux men.	13 702	12,67	18 259	4,53	1,33
Total	108 120	100	403 183	100	3,37

L'emploi agricole a connu une lente mais constante augmentation. Les données existantes sous-estiment l'emploi des femmes et des enfants et relèvent une moyenne d'âge très élevée (60 ans) et un faible niveau de qualification.

Depuis l'indépendance, l'agriculture, handicapée par les conditions naturelles de terres pauvres, une pluviométrie faible et aléatoire, n'a pas cessé d'enregistrer une dégradation continue, rendue plus sensible encore par l'accroissement démographique, la diversification de l'économie et des besoins alimentaires d'une population au niveau de vie moyen croissant.

De 62 a 2002, la surface agricole utile est passée de 0,85 ha a 0,25 ha par habitant, la part de l'agriculture dans le PIB a chuté de 20% a 10% et la dépendance du pays est actuellement de 70% pour les céréales, 60% pour le lait et 100% pour le sucre.

Les importations de biens alimentaires (3 milliards \$) pèsent lourdement sur la balance commerciale.

Le recensement général de l'agriculture réalisé en 2000 donne les éléments suivants :

Nombre d'exploitations		997 769
Surface agricole utile		8 666 715 ha
Taille des exploitations		62% moins de 5 ha
Statut des exploitations		94% individuelles
		03,7% type collectif
		01,5% sociétés civiles et familiales
Exploitants	moins de 30 ans	04,8%
	41 à 60 ans	43%
	61 à 69 ans	35,2%
Instruction	aucun niveau	66,6%
	Primaire	19%
	Formation spécialisée	0,4%
	Moyen	05,5%
	Secondaire	03,0%
	Supérieur	01,5%
Emploi	exploitants	997 769
	Co-exploitants	74 300
	M.O permanents	1 285 894
	M.O familiale	1 173 554 dont enfants – 15 ans 258 141
	M.O salariée	112 340

Selon le bilan de l'application du Plan National de Développement Agricole (2000), en 3 ans 445 000 postes d'emploi auraient été créés, dont 381 000 permanents, 160 000 ha auraient été mis en valeur et environ 1500 projets réalisés ou en cours de réalisation.

L'emploi informel n'a pas encore fait l'objet d'une enquête spécifique à l'échelle nationale. Plusieurs travaux universitaires ont tenté d'en établir la (les ?) définition(s). Des enquêtes partielles ont également été effectuées par des organismes publics. Les estimations concordantes établissent l'emploi informel à 40% de l'emploi hors agriculture. Il serait passé de 25% en 1985 a 29% en 1992, 33% en 1997 pour culminer a 40% en 2001, soit environ 2 millions de personnes. Il revêt des formes multiples, depuis la non déclaration d'activité et/ou d'emploi, jusqu'au travail au noir en passant par le double emploi. Il affecte indistinctement les grandes et petites

entreprises, tous les secteurs. Il est à la source de la sous estimation de l'emploi féminin en particulier.

L'expansion et la persistance de l'emploi informel est alimenté par « l'in formalisation » générale de l'économie ou se sont développées depuis les années 1980 les pratiques de contournement des rigidités de la réglementation (salaires, fiscalité, accès aux marchés extérieurs, le taux de change, le financement).

Au delà de ses aspects économiques et sociaux négatifs, il a contribué à la création d'activités et a la réduction du chômage réel, venant compenser ainsi l'apport insuffisant du secteur déclaré dans ce domaine.

L'emploi féminin.

La hausse la plus importante du taux d'activité revient à la main d'œuvre féminine qui constitue 14% de l'emploi en 2003. Le taux d'activité a été multiplié par 5 entre 1966 et 1998 et par 2 entre 1998 et 2003. Les femmes se présentent de plus en plus sur le marché du travail, brisant les pesanteurs sociologiques ayant caractérisé leur comportement d'activité dans le passé.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette arrivée massive des femmes sur le marché du travail ;

- l'élévation du niveau d'éducation qui a poussé au recul de l'âge du mariage,
- le résultat de la généralisation de l'enseignement et leur succès dans les études (les femmes composent 52% des effectifs étudiants sur la dernière décennie),
- la progression de la pauvreté (on estime à 30% le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté),
- la dynamique du secteur informel drainant davantage de femmes sur le marché du travail.

81% des femmes occupées sont qualifiées et résident en milieu urbain.

44% des femmes sont mariées, pour 44% de célibataires.

51,4% sont dans la tranche d'âge entre 30 et 40 ans.

30,3 % sont de niveau secondaire et 24,1% de niveau universitaire.

56% exercent dans le secteur public contre 44% dans le secteur privé.

Les femmes salariées représentent 66% de l'emploi, pour 26,6% d'employeurs et indépendants.

48,4% sont employées dans l'administration, dont 80% dans la santé et l'éducation.

L'industrie emploie 24,2% des femmes occupées.

Dans l'agriculture, les femmes constituent 18% de la population active, 17% des travailleurs permanents et 19,3 % des saisonniers.

4% des exploitants sont des femmes.

Le travail des enfants.

Officiellement, il est recensé environ 22 000 enfants de moins de 15 ans au travail. La réalité visible montre cependant que le travail des enfants a repris dans les grandes villes.

Ce phénomène est encore mal cerné. Sa résurgence est à lier à l'avancée de la pauvreté et à l'aggravation de la déperdition scolaire intervenant à un âge de plus en plus jeune du fait de la désarticulation du système éducatif et aux terribles épreuves subies durant les années 1990-2000.

Le chômage des jeunes.

Il a toujours été supérieur à celui des adultes même durant les périodes d'aisance financière et de faible arrivée sur le marché du travail. Il est davantage amplifié par la question de l'employabilité, les systèmes d'enseignement et de formation professionnelle inadaptés conduisant à la disqualification pour l'emploi.

Si la moyenne mondiale montre un écart du simple au double du chômage juvénile et des adultes, il est de plus de 3 en Algérie, avec une tendance à s'accroître constatée sur la période 1966-1998.

Evolution du taux de chômage juvénile 1990 - 2001

	1990	1992	1995	2001
15 -19 ans	64,8	66,6	61,1	51,4
20 -24 ans	48,2	44,3	52,5	45,9
25 -29 ans	18,1	25,2	35,3	37,6
15 -59 ans	20,4	24,4	26	27,3

Le chômage des diplômés.

Le taux de chômage des diplômés est passé de 11,9 en 1992 à 19,07 en 1997.

En 1998, on relève 48% des licenciés, 35% des ingénieurs et 17% des post-gradués. Ce constat semble être un paradoxe dans une économie fonctionnant encore avec une proportion dominante de main d'œuvre occupée dans aucun niveau.

Le chômage : quels critères et quelle mesure ?

Après une longue période de baisse tendancielle du chômage jusqu'à la fin des années 1980, l'évolution de l'emploi traduit un chômage de crise, confirmé par les comportements d'activité des agents sociaux.

Les controverses sur les chiffres expriment toute la difficulté de caractériser le chômage dans les conditions d'une économie en mutation ou les changements, souvent brutaux, affectent l'ensemble des facteurs – politiques, économiques, sociaux, sociologiques - de résorption de la crise.

13% pour certains, 17 ou 18 pour d'autres, 26% sur les études les plus pertinentes, quelques soient les chiffres, le chômage est un problème grave pour l'Algérie, qui commande des réponses appropriées en urgence. En même temps, sa solution ne peut s'accommoder de mesures provisoires. Il en va de l'avenir immédiat, de la stabilité nécessaire pour terminer les transitions et asseoir la mutation de l'économie.

On doit être en mesure de partager le point de vue exprimé dans les colonnes d'un quotidien national affirmant que « personne ne peut nier que l'emploi a connu une forte croissance au cours des dernières années et il s'agit d'un résultat extrêmement positif et inespéré. Le bon sens dicterait plutôt que l'effort soit poursuivi en mieux, en mettant en œuvre les réformes nécessaires à la croissance de l'économie. Plusieurs indices montrent que c'est la voie qui est poursuivie. Cela suffit amplement et il n'est nullement nécessaire de faire baisser artificiellement le taux de chômage ou d'ignorer une forte croissance de la population active, à laquelle on ne s'attendait pas. »